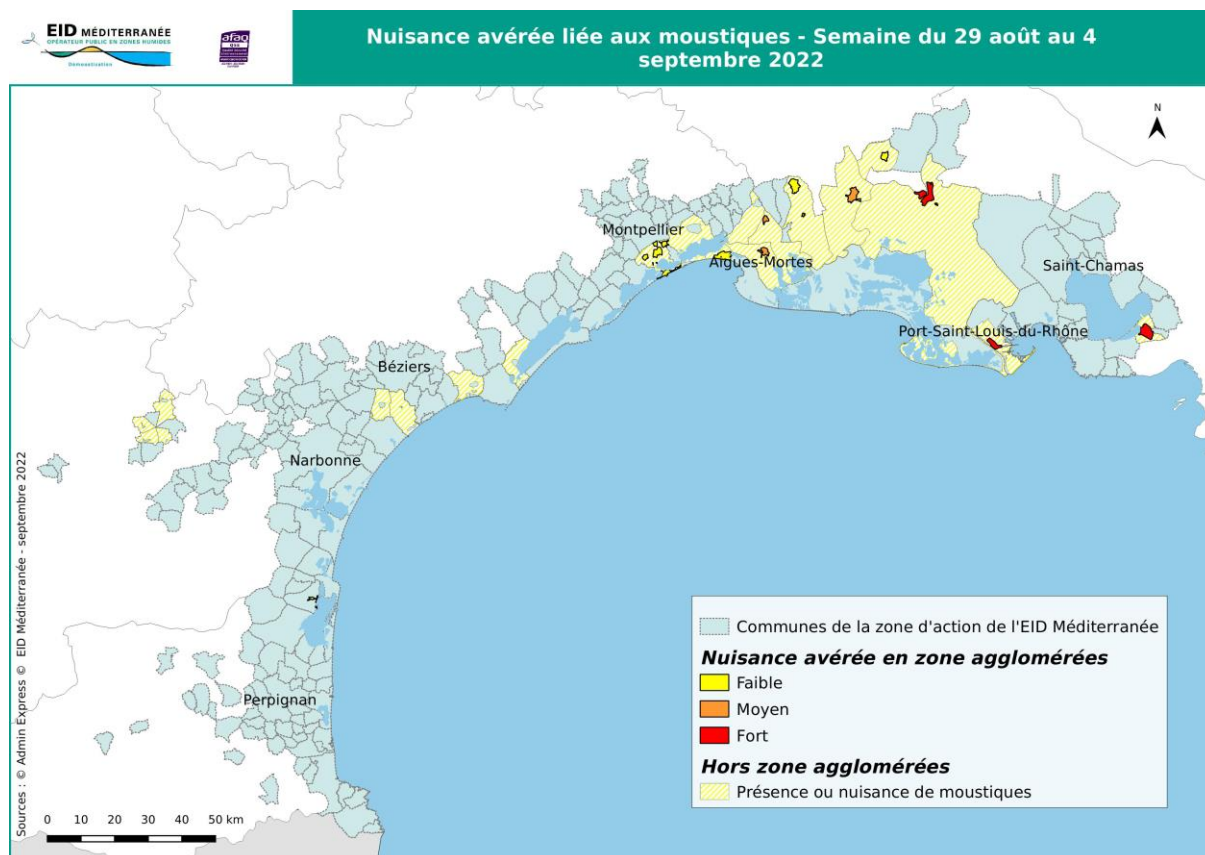


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 29 août au 4 septembre 2022



Au cours de la semaine du 29 août 2022 :

Des nuisances résiduelles sont avérées à l'embouchure du Grand-Rhône et, à un degré moindre, dans le sud du Gard, autour de l'étang de Berre et depuis Palavas-les-Flots jusqu'à La Grande-Motte. Ces nuisances résiduelles liées à *Aedes caspius*, espèce issue des zones humides littorales et rétro-littorales, sont inégales d'un endroit à l'autre voire d'un jour à l'autre, selon les conditions météorologiques.

Au cours de la semaine, 80 hectares ont été traités, tout au sol, portant le total annuel à ce jour autour de 21 500 hectares, soit près de 3 000 hectares de plus qu'en 2021 à pareille période et dans la moyenne des cinq dernières années (20 700 ha).

En secteurs urbanisés, 66 240 gîtes traités contre les larves de *Culex pipiens*.

Le moustique-tigre (*Aedes albopictus*), comme on pouvait s'y attendre, profite lui aussi des averses et des orages et dans certains départements où il a fortement plu (Hérault, Gard, Bouches-du-Rhône), il se fait très nuisant en ville.

À compter du 5 septembre 2022 :

Dix jours après les premières émergences de moustiques *Aedes caspius* adultes dans certaines zones humides, le risque de nuisance pour les tout prochains jours est localement plus faible que la semaine passée, là où ces nuisances ont été intensément ressenties.

Attention, toutefois, aux moustiques-tigres, « moustiques des villes », qui sont très actifs dans certains territoires urbains. Dans les jours qui viennent et dans les zones urbaines touchées par les moustiques issus des zones humides, ils pourront faire perdurer le ressenti global de nuisance.

Situation par département :

- **Bouches-du-Rhône** : Sur le pourtour de l'étang de Berre, une nuisance significative persiste à Marignane et à Châteauneuf-lès-Martigues, dans les quartiers situés autour du Jaï et du Bolmon. Celle-ci commence à diminuer avec la dispersion des moustiques. L'absence de pluie notable, le dernier week-end, devrait limiter les éclosions d'œufs dans ce secteur. L'effet du coup de mer sera suivi, notamment au Jaï. Ailleurs, le bruit de fond s'estompe peu à peu. À l'embouchure du Grand-Rhône, dans les deux zones agglomérées, *Aedes caspius* provoque des nuisances significatives. Le coup de mer du week-end dernier génère de nouvelles larves, apparues ces dernières heures, qui feront l'objet d'un traitement par voie aérienne mardi 6 septembre, sur une superficie de 220 hectares. En secteurs urbanisés, les précipitations ont également été favorables au moustique-tigre.

- **Gard** : Le ressenti de nuisance due aux *Aedes caspius* est en décline : les moustiques restent présents un peu partout dans la zone d'action mais ils ne sont véritablement gênants que par endroits et aux heures les plus favorables pour eux (en fin d'après-midi), principalement dans les milieux naturels ou les espaces végétalisés. La situation devrait continuer à s'améliorer dans les jours à venir. Les pluies récentes du 2 septembre sont à l'origine d'éclosions localisées : des traitements seront planifiés au cours de cette semaine du 5 septembre. Mais ces éclosions ne devraient pas entraîner de risques forts pour les populations des zones urbaines, où, par ailleurs, le moustique-tigre est très actif.

- **Hérault** : Dans toutes les communes, le moustique-tigre est toujours très présent. À partir de Sète, vers l'est, on note des nuisances résiduelles avérées dues aux *Aedes caspius*, particulièrement à La Grande-Motte. Plus au sud du département, les récentes précipitations (30 mm à Sauvian et 9 mm sur le bassin de Thau) ne devraient pas entraîner d'éclosions d'œufs majeures. Pour l'instant, seules les entrées maritimes vont générer des submersions. Cependant, l'épisode n'est pas terminé. Des nuisances résiduelles consécutives à de nombreuses irrigations se feront encore sentir du côté de l'embouchure de l'Aude, suivant les conditions météo et le moment de la journée.

- **Aude** : La situation, concernant le niveau des populations de moustiques adultes ruraux, est au beau fixe sur le littoral : peu de piqûres sont ressenties. Par contre, si les précipitations sont faibles pour le moment, les vents de mer provoquent progressivement la remontée des étangs directement ouverts à la mer et les zones humides littorales, qui avaient

pu s'assécher entre-temps, sont à nouveau exposées à des submersions. Au niveau de l'étang de Marseillette, un risque de nuisance faible due aux *Aedes caspius* est possible à Aigues-Vives, Rieux-Minervois et Marseillette. En secteurs urbanisés, le moustique-tigre se montre plus actif. Contre le *Culex pipiens*, près de 11 000 gîtes ont été traités depuis le mois de mai sur le domaine public urbain.

- **Pyrénées-Orientales** : On observe encore la présence de quelques moustiques « ruraux » hors agglomération, en périphérie de l'étang de Salses, mais avec une densité plus faible. Les bonnes conditions actuelles font perdurer le caractère faible de la nuisance. Sur le domaine public urbain, le traitement des avaloirs d'eaux pluviales est poursuivi à Perpignan et dans les communes environnantes.

